

le commerce. Mais je n'ai vu nulle part que le MEER ait effectivement accompli la mission pour laquelle il avait été créé.

Il y a eu des accords du MEER pour des parcs industriels. Ces parcs étaient concentrés dans certaines parties de chaque province. Là encore, on n'y pouvait rien changer parce qu'il s'agissait d'une priorité provinciale à l'époque.

Je me souviens du député de Saint-Jean-Ouest, qui a critiqué aujourd'hui le gouvernement fédéral au sujet des accords de développement. C'est grâce à lui entre autres que des sommes importantes ont été consacrées à la ville de Saint-Jean, à l'exclusion de certaines zones rurales que je représente.

• (1720)

En fait, monsieur le Président, le nouveau programme proposé par le gouvernement fédéral reprend les ententes cadres de développement, à quelques exceptions près. Néanmoins, je ne crois pas qu'on puisse dire que la somme totale ait été réduite. Par exemple, nous avons continué à bâtir des parcs industriels, mais ils ont été diversifiés davantage. Terre-Neuve a eu son premier parc industriel à Gander. Le gouvernement lancera des appels d'offre d'ici deux mois. Nous sommes allés dans des régions où il était nécessaire de favoriser l'expansion économique mais nous avons constaté que les ententes conclues dans le cadre du MEER étaient toujours en vigueur et qu'on avait pris d'autres initiatives beaucoup plus intéressantes.

J'ai remarqué que certains ministériels ont mentionné des initiatives récentes du gouvernement fédéral comme le programme national de relance, et les projets spéciaux de relance. Je tiens toutefois à signaler que certaines régions ont vraiment besoin de projets de développement économique ou de relance. Par exemple, à Dark Cove, dans ma circonscription, nous avons besoin d'une cale de lancement. Dans une petite localité côtière du nord-est, le programme national de relance se concrétiserait sous la forme d'une subvention accordée dans le cadre de Canada au travail pour installer un réseau d'alimentation en eau potable. Dans une autre localité, il s'agira de construire une salle communautaire. En effet, malgré tous les programmes grandioses des gouvernements fédéral et provinciaux, le seul programme dont profitent actuellement les petites localités rurales qui n'ont pas l'assiette fiscale voulue pour devenir des municipalités dûment constituées et qui n'ont donc pas droit aux subventions municipales accordées par les provinces, c'est le programme de création d'emplois directs. Si nous cherchons à développer l'économie des régions rurales de Terre-Neuve, par exemple, nous constaterons que le programme de création d'emplois directs constitue la seule et unique solution.

Malheureusement, les gens se demandent pourquoi les fonds destinés à la création d'emplois, dans le cadre de Canada au travail ou du programme de développement communautaire ne peuvent pas servir entièrement à développer l'économie. C'est une question que l'on se pose souvent dans les petites localités. On a tendance à penser que les gens posent cette question parce que c'est le seul argent que reçoivent les petites localités sur un budget d'une dizaine de millions pour l'ensemble de Terre-Neuve et du Labrador. Les citoyens de ces provinces commencent par s'extasier, mais quelqu'un finit toujours par demander: «Pourquoi ne pouvons-nous pas consacrer cet argent au développement économique?» Il ne s'agit que de dix millions, monsieur le Président, alors que le gouvernement de

Les subsides

Terre-Neuve, par exemple, obtient 800 millions en paiements de péréquation justement pour le développement économique. Quand on additionne tous les paiements de transfert, ils représentent environ 60 p. 100 du budget provincial. Certains ministères provinciaux et fédéraux sont censés s'occuper du développement économique, mais la seule chose qui contribue vraiment au développement économique, ce sont les petites subventions du programme Canada au travail dont bénéficient les localités.

J'ai été sidéré d'entendre le député de Saint-Jean-Ouest, que ses concitoyens apprécient tellement, un homme qui en principe comprend la nécessité de développer l'économie terre-neuvienne, parler de supprimer les programmes de création d'emplois directs. Il faut que d'ici aux prochaines élections, les habitants de ces circonscriptions rurales sachent si le parti libéral va maintenir les subventions aux petites localités. Est-ce son intention? Le gouvernement conservateur a-t-il pour principe de continuer à subventionner les plus petites localités? C'est le seul moyen susceptible d'assurer l'expansion économique des régions très rurales de l'est du Canada. C'est un bien piètre reflet des accords économiques que nous avons conclus avec les ministères provinciaux de développement économique et de développement industriel qui reçoivent plus de la moitié de leurs fonds du gouvernement fédéral en versements de péréquation.

L'autre problème que je vois, monsieur le Président, dans le thème général du débat, c'est l'inventaire des possibilités—le député précédent du parti conservateur a parlé de la production des bleuets. Voyons la situation dans le secteur des pêches. On constate que la plupart des grandes sociétés qui ont eu des difficultés financières envoyaient leur poisson aux États-Unis pour le faire transformer. Une grande partie des problèmes venait des blocs de morue congelée, mais il est impossible de trouver une seule compagnie, une seule multinationale, à Terre-Neuve, qui fabrique un produit fini pour le marché.

Lorsque l'on voit que nos matières premières, nos ressources, s'en vont à l'étranger pour être transformées en produit fini, il faut se dire qu'il y a un problème. Compte tenu du potentiel qui existe, nous devons nous demander ce qu'il est possible de faire pour corriger la situation. Nous en revenons alors à une question fondamentale, celle de savoir qui, légalement, est censé faire quoi, quand et où. Prenons l'exemple de la province de Terre-Neuve où, comme dans d'autres provinces, le gouvernement provincial contrôle l'octroi des permis et les activités des industriels à terre. Il y a ensuite le gouvernement fédéral qui, lui, contrôle les ressources, mais les deux ne se rencontrent jamais. Tout le monde est d'accord que l'une des raisons pour lesquelles les sociétés ont connu des difficultés et ont tellement licencié c'est que trop de permis avaient été délivrés dans la province. Le gouvernement provincial, et non la province—il y a une distinction—émettait des permis partout. Il fallait que quelque chose se produise. Je ne m'oppose pas à ce que le gouvernement provincial délivre des permis, monsieur le Président, si la collectivité s'est réunie et a déclaré, nous voulons un permis pour une usine de transformation dans cette ville, pour créer des emplois. Au lieu d'expédier nos prises vers une autre ville, nous pourrions avoir des conserveries sur place, si nous avions les permis nécessaires. Les conserveries qui seraient ainsi construites chez nous donneraient de l'emploi à nos concitoyens. Seuls les insensés ne seraient pas d'accord avec les gens